

Hecke un Feld

Haies et champs :
une ethnographie des haies champêtres alsaciennes

William LANDWERLIN,
étudiant et titulaire d'un master en anthropologie sociale et culturelle à l'Université de Strasbourg

Valentine ERNÉ-HEINTZ,
Professeure des universités en aménagement de l'espace, urbanisme à l'Université du Havre



Nordheim (Bas-Rhin, France)



TABLE DES MATIERES

PRÉFACE.....	3
L'ENQUÊTE.....	4
LA « DISCRÈTE » PLACE DES HAIES CHAMPÊTRES EN ALSACE.....	6
POURQUOI DES AGRICULTEURS PLANTENT-ILS DES HAIES ?.....	8
Favoriser les cultures et prévenir certains risques naturels : un intérêt direct pour la présence de haies.....	8
Favoriser la biodiversité : un intérêt indirect pour la présence de haies.....	11
Planter des haies pour soi autant que pour les autres.....	13
ET POURTANT, LES HAIES CHAMPÊTRES PEINENT À FÉDÉRER.....	15
Le jeu des différents acteurs.....	15
Les freins aux projets de plantations de haies.....	17
La haie dans le monde agricole ne fait pas l'unanimité.....	18
CONCLUSION.....	20

Remerciements

Nous souhaitons remercier les agriculteurs et techniciens à qui ce livret est destiné et grâce auxquels cette recherche a pu se réaliser. Ils m'ont chaleureusement accueilli, donné de leur temps et partagé leur passion. Merci encore !

Tous les prénoms cités ont été modifiés afin de conserver l'anonymat des personnes rencontrées.

Ce livret n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien financier de la Fondation Partenariale de l'Université de Haute Alsace (FPHA). Merci pour la confiance accordée à ce projet de recherche.

Merci aussi à Éric Maire (Ingénieur de Recherche CNRS au LIVE, UMR 7362 CNRS, de Strasbourg), ainsi qu'à Marie Durand (Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg) pour leur accompagnement dans cette aventure.

PRÉFACE



Ce livret est le fruit d'un stage de six mois de deuxième année de master en anthropologie sociale et culturelle à l'Université de Strasbourg. Il a été réalisé entre la fin du mois de février 2024 et le début du mois d'août de la même année, au sein de deux laboratoires de recherche alsaciens : le Centre Européen de Recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC, UR 3992), ainsi que le Laboratoire Image, Ville, Environnement (LIVE, UMR 7362 CNRS). Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche exploratoire qui a bénéficié du soutien financier de la Fondation Partenariale de l'Université de Haute Alsace (FPHA). L'objectif était de donner la parole à des agriculteurs alsaciens qui ont fait le choix de planter des haies dans leurs exploitations, afin de comprendre leurs motivations.

En allant les rencontrer directement à la ferme, en visitant leurs champs de maïs, de vignes, et même parfois en plantant des haies avec eux, ce travail de recherche se veut ethnographique. Autant que possible, notre intention est de rendre compte des expériences, des vécus, et des difficultés des agriculteurs rencontrés, mais aussi des structures qui les encadrent et les aident dans leurs démarches. Si les arbres apparaissent comme des alliés face au contexte climatique actuel, ils soulèvent également diverses interrogations quant à la place qu'ils devraient occuper dans les espaces agricoles alsaciens.

ET POURQUOI LES HAIES EN PARTICULIER ?

Parce qu'elles sont devenues un véritable « levier de la planification écologique » française (De Menthière et al., 2023 ; Hirou et al., 2023 : 48). Dès 2012, l'objectif affiché est d'engager l'agriculture dans une transition agroécologique sous l'angle d'une triple performance : **économique, sociale et environnementale**. S'ensuivent une série de plans de relance et d'action nationale jusqu'au Pacte en faveur de la haie en 2020.

En effet, l'État ambitionne de rendre l'agriculture plus durable, en encourageant et en encadrant les projets d'agroforesterie (contraction d'agriculture et de foresterie).

Il s'agit d'associer arbres et cultures, et ce, à des fins :

- agronomiques (produire plus),
- environnementales (améliorer la biodiversité),
- et paysagères (se prémunir de certains risques naturels, mais aussi de rendre les territoires plus attractifs).

Autrement dit, l'agroforesterie vise à réintroduire des arbres, des bosquets ou des haies pour modifier le microclimat, créer des abris pour la faune et/ou bénéficier d'un effet synergie avec les autres activités agricoles, mais aussi améliorer la fertilité des sols (fixation de l'azote, matière organique lors de la taille, etc.). Ses stratégies d'agroforesterie prennent des formes diverses : bocagères, prés-vergers, prés-bois, alignements de plantations associées (ou non) à un élevage.

MAIS, AU FAIT, UNE HAIE CHAMPÊTRE, C'EST QUOI ?

S'il en existe plusieurs sortes (les haies vives, mortes, hautes, moyennes, basses...), elle consiste en un alignement de végétaux plus ou moins large (moins de 20 mètres selon les réglementations en vigueur), se situant dans un espace agricole (elle est alors appelée champêtre ou agricole) : elle est composée d'arbustes, et/ou d'arbrisseaux, et/ou d'arbres, et/ou d'autres végétaux à sa base (bande d'herbes, ronces...).

L'ENQUÊTE

L'enquête de terrain a duré un mois et demi, durant lequel huit agriculteurs ont été rencontrés.

Pour la plupart d'entre eux, ils ont été choisis parce qu'ils ont réalisé un ou plusieurs chantiers de plantations avec l'association Haies Vives d'Alsace. Ces différents moments de rencontres que sont les entretiens, prennent souvent la forme d'une promenade dans les champs ou à travers les vignes. Ce besoin d'aller au contact de la nature, de rencontrer le vivant est intimement lié à une volonté de rendre visible la vie où l'expérience de la nature devient une évidence qui s'oppose à une approche hors-champ. Ici, l'agriculteur montre le geste en mettant « les mains dans la terre » : il explique sa manière de faire. Il est ici autant question de vivant, de milieu, d'écosystème que de paysage ou d'expérience avec une nature ordinaire comme pour mieux faire comprendre un attachement (Kalora, 2016 : 263), une proximité avec la nature.

Philippe, viticulteur bas-rhinois en agriculture biologique, nous invite à réaliser une petite expérience lors de notre visite :

après avoir pris dans ses mains une motte de terre grasse et humide au pied d'un de ses pieds de vignes, il nous a invité à faire de même sur la parcelle de son voisin qui a le même label que lui ; la terre était poussiéreuse et sèche.

Le fait de toucher la terre provoque un changement d'échelle, une volonté de se placer au niveau de la parcelle. Ici, on est un « travailleur du vivant » et on fait avec la nature. En se mettant au même niveau que le sol, on apprend à voir. Observer, toucher la terre pour mieux ressentir, mieux connaître.



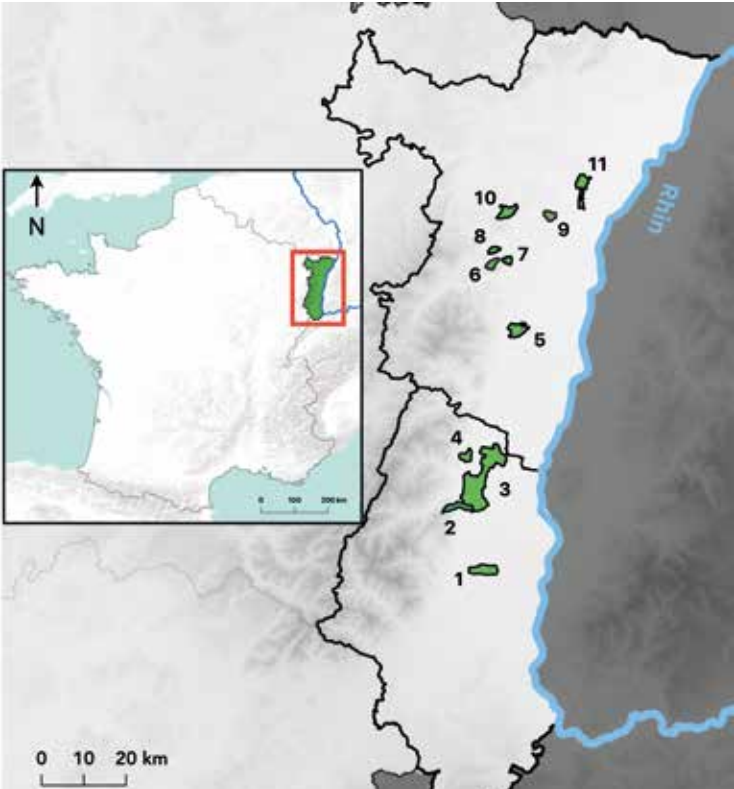
Planter une haie, c'est devenir acteur pour ne plus subir certaines formes de vulnérabilités. C'est aussi donner du temps à la nature.

Il s'agit de pratiques de ménagement plutôt que d'aménagement.

En sus des agriculteurs, j'ai également rencontré six personnes appartenant à des structures encadrant la plantation des haies champêtres (mais pas seulement), à savoir :

- l'association Haies Vives d'Alsace,
- les deux fédérations des chasseurs départementales,
- l'association Alsace Nature,
- la Chambre d'Agriculture d'Alsace
- et la Société coopérative d'intérêt collective (SCIC) Végétale Nord Est.

L'ENQUÊTE EN RÉSUMÉ



Dans le Haut-Rhin (68) :

- 1. Meyenheim
- 2. Wettolsheim
- 3. Colmar
- 4. Beblenheim

Dans le Bas-Rhin (67) :

- 5. Valff
- 6. Dangolsheim
- 7. Wolxheim
- 8. Traenheim
- 9. Pfettisheim
- 10. Willgottheim
- 11. Gedeurtheim

Profils des agriculteurs rencontrés

Profil	Maraicher en bio	Maraicher en biodynamie	Viticulteur en bio	Viticulteur en biodynamie	Éleveur en conventionnel	Éleveur en conventionnel
Plantations	437m linéaire 571 plants	1000 arbres et arbustes	276m linéaire 240 plants	468m linéaire 560 plants	332m linéaire 558 plants	650 arbres et arbustes
Date de la plantation et support opérationnel	2023 avec Haies Vives d'Alsace	2017 et 2020 avec Haies Vives d'Alsace	2023 avec Haies Vives d'Alsace	2022 avec Haies Vives d'Alsace	2021 avec Haies Vives d'Alsace	2024 avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace

Les plantations des agriculteurs qui ont communiqué leurs données

Type d'exploitation	Maraicher	Maraicher	Viticulteur	Viticulteur	Viticulteur	Éleveur	Éleveur	Polyculteur (vignes, variétés anciennes)
Surface	55 ares	17 Ha	18,5 Ha	8,5 Ha	8 Ha	25 Ha	85 Ha	16 Ha
Label	Agriculture biologique	Demeter, biodynamie	Biodynamie	Agriculture biologique	Agriculture biologique	/	/	Haute Valeur Environnementale
Localisation	Haut-Rhin	Haut-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Bas-Rhin	Bas-Rhin	Bas-Rhin	Bas-Rhin

LA « DISCRÈTE » PLACE DES HAIES CHAMPÊTRES EN ALSACE

« Les haies sont discrètes en Alsace [...] L'Alsace est historiquement caractérisée par des paysages agricoles très ouverts¹ ». Les acteurs professionnels et techniques rencontrés dans le cadre de l'enquête nous interpellent sur les espaces ruraux alsaciens peu couverts en haies, et ce, depuis longtemps.

Ainsi, pour Sébastien, salarié de la SCIC Végétal Nord-Est :

« Alors nous, en Alsace, on n'a pas trop la culture de la haie, mais quand même, dans certains coins, il y avait de la plantation ici et là... ».

Cette discrète place des haies agricoles sur le territoire s'expliquerait par la présence, importante, des forêts vosgiennes, comme l'explique Thierry, technicien forestier à la Chambre d'Agriculture d'Alsace :

« Il n'y a pas de tradition de gestion haie dans le Grand-Est. [...] Dans le Grand-Est, on a tellement de forêts que c'est plus simple et facile d'aller chercher du bois en forêt. Alors il y a des haies ici et là, qui se sont faites par elles-mêmes, mais il y a très peu de haies qui sont gérées et coupées. Alors que dans l'Ouest et le Nord-Ouest [de la France], il y a une tradition bien ancrée. »

Or, pour la géographe Lucie Froehlicher,

« L'Alsace, [est] un territoire de haies » (Froehlicher, 2016 : 206).

En effet, il existe bel et bien une tradition d'implantation de haies depuis plusieurs siècles sur certaines parties du territoire (Keller, 2023 : 149 ; Froehlicher, 2016 : 210), comme l'attestent certaines enluminures de la Renaissance (Swchartz et al., 2019). Si haies il y avait, leur importance ne suit pas une croissance linéaire : leurs place et importance ont grandement évolué et en l'occurrence, reflué. À cette littérature universitaire, il faut ajouter les *Baim un Hecke* : arbres et haies, d'Alain Kauss (Kauss, 2009[1989])². Cet écologiste militant et peintre alsacien raconte comment ces pratiques agricoles sont tombées en désuétude et pourtant attestent de savoir-faire anciens. A ce titre, les saules têtards en sont un parfait exemple : « *Kopfwiede han ihre platz uf de Fichte matte zitter as die Matte als weid diene fer 's veh von de Mensche* ». Ces saules têtards, (en alsacien *geköpfdi baam* ou *Kopfwidde* ou « saule à tête » (Kauss 2009 : 174), ont leur place dans les prairies humides depuis qu'elles servent de pâture au bétail des humains. Ces arbres vieilliss servaient aussi de bois de chauffage, de fourrage (les ormes et les frênes en particulier), de piquets etc. Coupés à hauteur d'homme, ils prennent une forme caractéristique appelée étrognage ou trognage. Les trognes, c'étaient les forêts des paysans parce qu'ils servaient à l'élevage et à la culture. Ils étaient souvent plantés sur des talus qui entouraient les prés sur lesquels paissaient les troupeaux, les bocages. Leurs troncs génèrent une incroyable biodiversité : la base sert de refuge à toutes sortes d'animaux, tels les souris, les hérissons, les batraciens. Dans le tronc, on trouve des insectes, et la tête des trognes sert de support aux oiseaux. Ces trognes sont plantées en haies, en talus en bordures de parcelles ou intra parcellaires.

Notes :

1. Extrait du programme *Sentinelles de la Haie : mobilisons-nous pour nos haies !* de l'association Alsace Nature disponible à l'URL suivante [Consulté le 10/10/2024] : <https://alsacenature.org/slider/sentinelles-de-la-haie-mobilisons-nous-pour-nos-haies/>



2. Importante source d'inspiration pour ce livret.





Reitwiller (Bas-Rhin, France)

En l'espèce, l'objectif de diversité intervient explicitement dans les projets d'agroforesterie et cette idée de réintroduire des haies et/ou des arbres dans les champs pour recréer des infrastructures écologiques revient souvent dans nos entretiens : refuge pour la faune, effet positif recherché sur la pollinisation, etc.



En ce sens, les enquêtés réaffirment le caractère multifonctionnel de l'agriculture puisque non seulement, il s'agit de produire mais aussi de reconnaître les services écosystémiques de l'environnement (définis comme les aménités environnementales).

La place des haies dans l'agriculture est aussi une façon de réinterroger le rôle de l'agriculture dans la gestion du paysage.

Certains agriculteurs évoquent leurs souvenirs de jeunesse, et font état de la présence de haies en plus grand nombre qu'aujourd'hui à l'instar de Christophe, polycultivateur bas-rhinois :

Christophe :

« Quand j'étais tout petit, la tranche des 11-15 ans, y'avait plein de haies, plein de papillons, plein de mares, y'avait plein de monde dans la mare ! C'est le village d'où je viens donc je vois l'impact sur le paysage : au printemps y'avait des fleurs partout dans les talus, et au fur et à mesure, les parcelles s'agrandissent, les vignes s'agrandissent [...] Chez nous, c'est quand même très arboré, mais ce n'est plus rien par rapport à ce que c'était quand j'étais ado, dans les années 60-70. »

William : « Parce que vous avez vu l'évolution du coup ? »

Christophe :

« Oui, je l'ai vu au fur à mesure disparaître, et même en l'espace d'un quart de siècle, ou ces 20 dernières années, ce qui n'est pas grand-chose ! [...] Dans ma jeunesse, je voyais le banc communal beaucoup plus densifié en haies, en couleurs. Au printemps, les talus étaient blancs, y'avait des papillons partout, et c'était joli... ».

Il semblerait que plus les parcelles agricoles s'agrandissent, et plus la place des haies se réduit, même si cette tendance est à nuancer selon les endroits (Froehlicher, 2016 : 254). Statistiquement, leur nombre a été drastiquement réduit depuis le milieu du XX^e siècle, particulièrement depuis l'après-guerre qui apparaît comme un tournant : c'est la période de la « Modernisation agricole » des décennies 1960 à 1990 (Sachet, 2020 : 123). Les haies deviennent ainsi un frein à la productivité et aux engins agricoles (Magnin, 2024 : 9 ; Hirou et al., 2023 : 43). C'est pourquoi, repenser la place des haies fait référence à la transformation d'un modèle agricole, à un « produire autrement » (Erné-Heintz, 2019) ; la transition agricole s'appuie alors sur des alternatives plus ou moins radicales et redéfinit un nouvel impératif de modernisation (Erné-Heintz, 2024). Pour autant, notre enquête révèle que les agriculteurs qui s'engagent dans des projets d'agroforesterie souhaitent à la fois améliorer leurs systèmes de production et concilier le travail de la terre avec leur environnement : parvenir à « un système plus en accord avec la nature » (Bloch et Hoeffel, 2024), pour reprendre les mots d'un couple d'éleveurs bas-rhinois.



Pfettisheim (Bas-Rhin, France)

En somme, « planter des haies, c'est penser global, avoir une approche systémique, envisager la fertilité et la vie organique dans les sols et la santé des plantes et des animaux comme un tout interconnecté. Planter des haies, c'est aussi réparer, restaurer, soigner le sol afin de promouvoir la biodiversité.

C'est penser la relation à l'autre (l'arbre qui contribue à capter et assimiler le CO₂, le ver de terre, l'abeille, etc.) et questionner sa dépendance à la nature. » (Erné-Heintz, 2025).

POURQUOI DES AGRICULTEURS PLANTENT-ILS DES HAIES ?

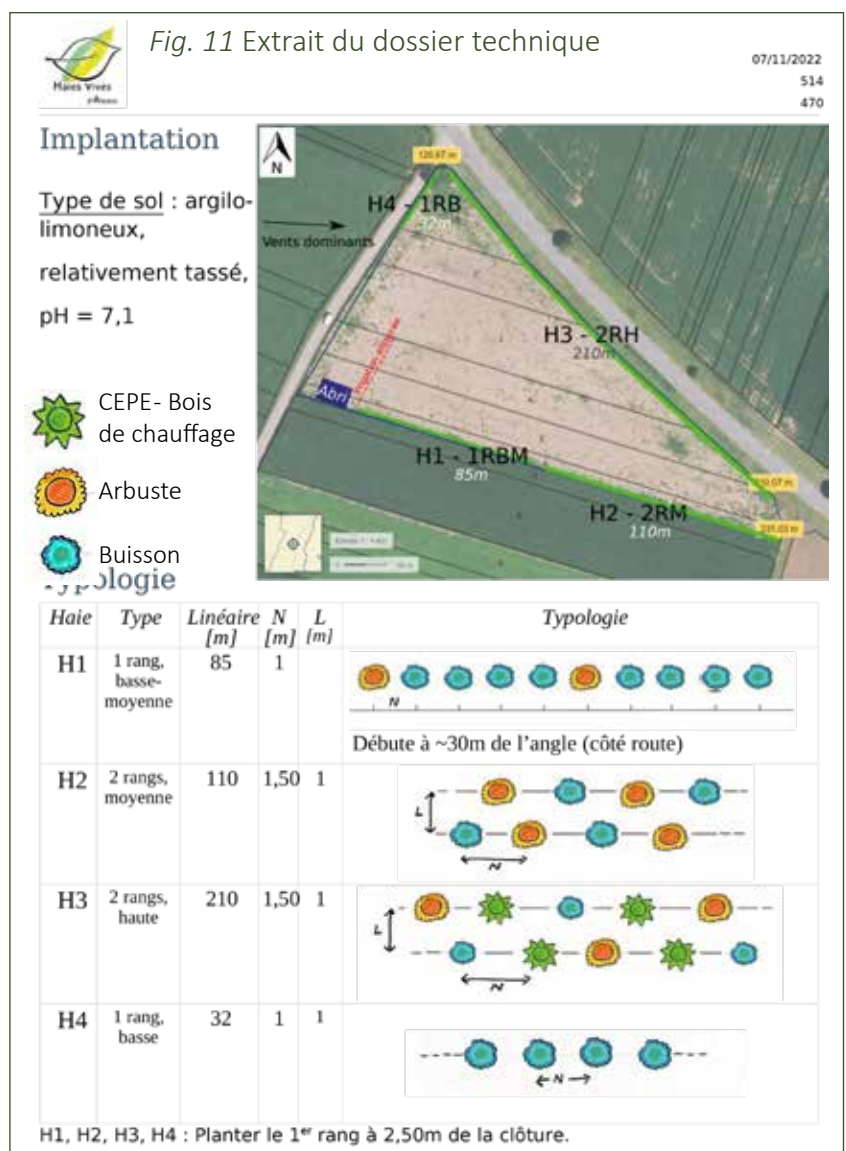
Favoriser les cultures et prévenir certains risques naturels : un intérêt direct pour la présence de haies.

Les alignements de végétaux se voient attribuer plusieurs fonctions principales, nous allons nous intéresser de plus près à deux de ces fonctions.

Pour Kévin, maraîcher haut-rhinois en agriculture biologique, la première motivation de son projet est agronomique, comme il l'explique :

« Moi je le fais pour que les cultures soient favorisées, pour les cultures plutôt que par philosophie pour les arbres. Parce qu'il faut tirer un salaire de ce métier, mais après, ça s'emboîte avec une philosophie que je partage. »

Pour mieux comprendre le projet de plantations de haies champêtres de Kévin et de son collègue éleveur avec qui il partage sa parcelle, arrêtons-nous sur les documents techniques qu'il nous a transmis. Les cultures de légumes de l'agriculteur se situent le long des deux premières haies qui figurent sur le document (« H1-1RBM » et « H2-2RM »). Les autres haies concernent surtout la parcelle de l'éleveur voisin avec qui il la partage. Les deux haies du maraîcher sont constituées d'un total de 242 végétaux. La première est désignée comme « basse-moyenne », puisqu'elle compte beaucoup plus d'arbrisseaux que d'arbustes (70 contre 18), tandis que la deuxième est dite « moyenne », elle compte autant d'arbustes



que d'arbrisseaux (77 et 77). Parmi les espèces qui peuplent ces deux haies, nous retrouvons pour les arbrisseaux du Troène commun, de la Viorne lantane, du Cornouiller sanguin, ou encore de l'Églantier. En ce qui concerne les arbustes, nous retrouvons du Sureau noir, du Noisetier, ou encore de l'Aubépine. La haie en double rang qui est appelée « haute » (H3, Figure 11), a sensiblement la même composition en végétaux de faible envergure que les autres haies présentées (74 arbustes et 74 arbrisseaux), mais elle est, en plus, composée de 147 arbres (principalement des Érables champêtres, des Chênes, ou encore des Charmes...). Ils serviront à faire de l'ombre aux chevaux de l'éleveur.

Le projet de plantations obéit à une série d'objectifs bien précis :

- haie coupe-vent (intérêt majeur),
- conserver la vue sur le vignoble,
- favoriser la biodiversité de la faune,
- récolte de fruits/baies/noix
- récolte de Bois Raméal Fragmenté (secondaire)

Kévin explique l'intérêt principal de ses haies :

« il s'agit surtout de mettre une barrière naturelle au vent, pour pas que les sols ressuient trop vite. »

C'est la fonction « brise-vent » des haies, qui permettent d'atténuer les effets du vent sur les parcelles agricoles et de réduire l'assèchement des sols (De Menthère et al., 2023 : 93 ; Froehlicher, 2019 : 16).

Thierry, le conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture d'Alsace, confirme que l'objectif agronomique prime :

« C'est finalement pour produire plus, avec l'arbre (rires) [...] ».

Ensuite, les systèmes de haies permettent de répondre à des enjeux liés à certains risques naturels. Il s'agit de la fonction anti-érosive de la haie (Magnin, 2024 : 110 ; Hirou et al., 2023 : 49 ; Richet et al., 2019), qui gagne en notoriété à mesure que les risques naturels sont de plus en plus fréquents sur le territoire³.

C'est d'ailleurs ce qui a motivé Stéphane, éleveur bovin bas-rhinois, à se lancer dans les plantations de haies :

« Il y a déjà une première réflexion qui a été engagée suite à des grosses inondations qu'on a eues il y a huit ans. Deux années de suite au printemps, on a eu des gros orages, comme un peu ce qu'on voit des images à la télé, c'est-à-dire des quantités astronomiques d'eau en peu de temps qui ont entraîné des coulées de boue. Donc sur le bassin versant, là où on a fait le projet d'agroforesterie, c'est là que l'eau a inondé quatre, cinq maisons en bas. [...] »

Ici, le système de haies est quelque peu différent de celui présenté précédemment. Des haies, semblables à celle de Kévin, ont été plantées en bordure des champs de maïs de Stéphane, mais le plus gros des plantations a été réalisé sous forme de bandes au sein même de ses parcelles. Ces lignes de végétaux sont composées d'arbres dits de « hauts jets », qui représentent environ un tiers du total des plantations (environ 200 sur un peu plus de 600 végétaux plantés). Ils sont destinés à « des bois d'œuvres, donc plutôt pour faire de l'ameublement » comme le précise Stéphane. En raison de leur imposante envergure, on en retrouve un tous les douze mètres. Ensuite, nous retrouvons tous les mètres des arbustes et des arbrisseaux d'une bien plus faible envergure : « [...] qui sont plutôt sous forme de buisson. On va retrouver du noisetier, du sureau, du fusain, du cornouiller... », comme il l'indique. Si la composition des haies de l'éleveur est assez proche de celles de Kévin, les premières sont pensées dans l'optique d'atténuer les coulées de boue. Stéphane décrit le fonctionnement de ses lignes de végétaux : « Le fait d'avoir des rangées d'arbres, qui sont quand même implantées avec une bande verte, c'est-à-dire une bande engazonnée sur tout le linéaire, ben ça permet de freiner ces petits premiers ruisseaux qui vont au fur et à mesure dévaler la pente et grossir quoi. » En définitive, le système de haies de Stéphane est appelé à réduire les risques d'inondations de la commune située en contrebas de ses champs de maïs.

Note :

3. Voir l'article de Marine Cardot pour France 3 Régions : « Inondations : pourquoi et comment elles se multiplient en Alsace » du 2 février 2024. Pour le directeur de la gestion durable des bassins versants du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) interrogé par la journaliste : « Il faut éviter de rendre les sols vulnérables, en utilisant des techniques alternatives au labourage comme les cultures simplifiées. Il faut aussi mettre en place des haies et des bandes d'herbe en bordure de parcelles pour filtrer et éviter que les boues aillent souiller les villages en aval. »

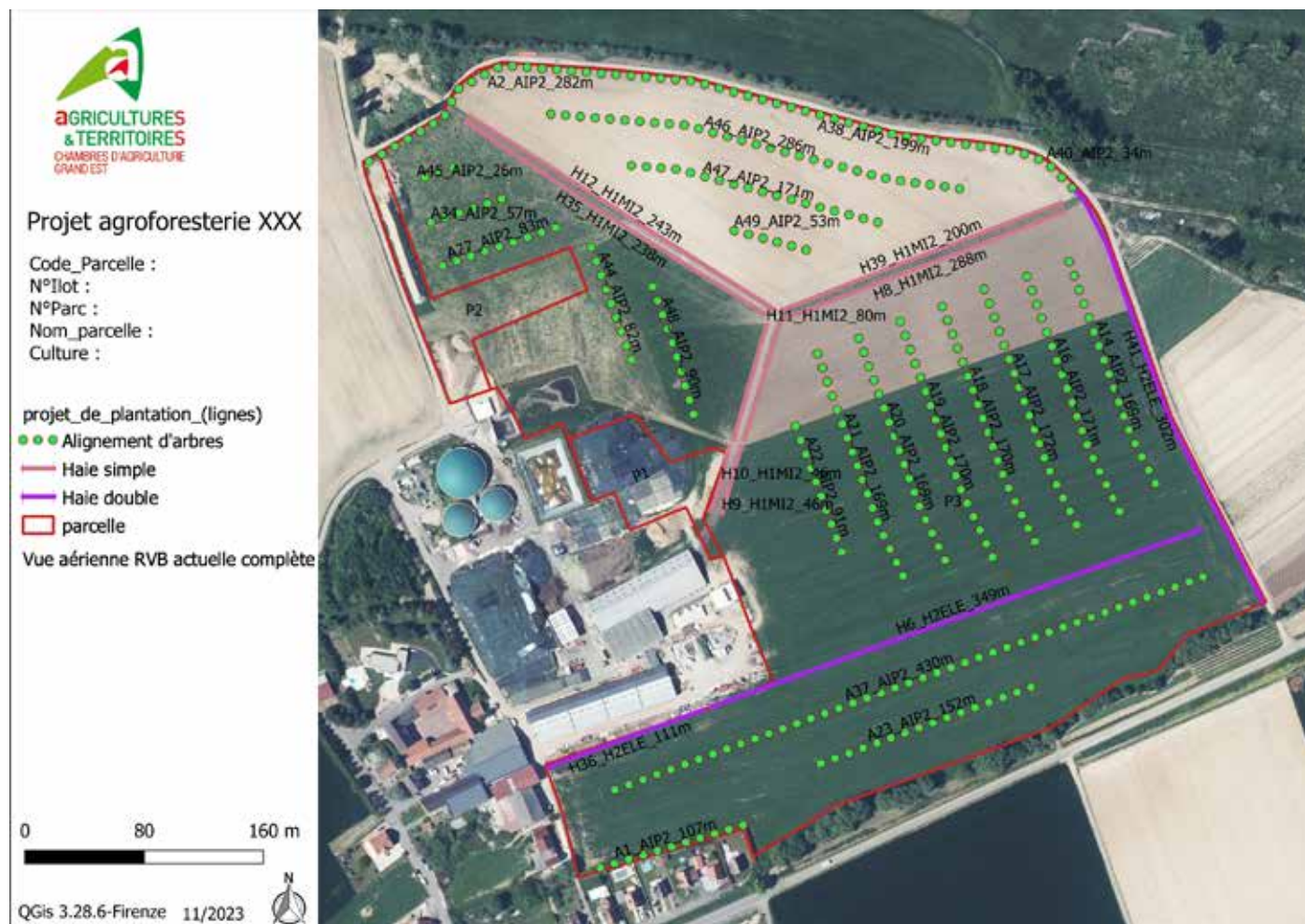


Ainsi, planter des haies répond à un réel besoin de réduire sa vulnérabilité aux risques naturels. Un couple d'éleveurs bas-rhinois insiste sur l'importance des projets agroforestiers comme outil de prévention : Nous, les coulées de boue, on ne connaît pas ! » (Bloch et Hoeffel, 2024).

En effet, les haies sont un moyen (parmi d'autres) de stabiliser les sols, rendus plus vulnérables par leur artificialisation et la « faible couverture végétale des sols en raison de l'omniprésence du maïs » (Froehlicher, 2019 : 370), et plus généralement de l'agriculture intensive.

En somme, la haie est à la fois le révélateur d'un besoin de protection des cultures, ainsi que des sols. La haie est envisagée à travers des fonctions élargies, comme une solution fondée sur la Nature pour la Nature. Les planteurs de haies expriment alors un souhait de composer avec la nature plutôt que contre.

Ces plantations de haies mettent en évidence une dépendance, une connectivité qui a pour objectif de réfléchir au moyen de dépasser la vulnérabilité aux risques climatiques.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ : UN INTÉRÊT INDIRECT POUR LA PRÉSENCE DE HAIES

Les haies champêtres apportent également un ensemble de bénéfices indirectes, appelés « services écosystémiques »⁴. Le développement de la biodiversité est l'un des effets indirects des systèmes de haies le plus recherché dans les espaces agricoles, en particulier en ce qui concerne les oiseaux. En effet, les alignements de végétaux jouent un rôle primordial en tant que refuge (Dokhelar, 2024 : 54), et c'est l'une des raisons principales qui motive les projets de plantations de nos interlocuteurs. L'importance des co-bénéfices entre la haie (perçue comme multifonctionnelle) et la biodiversité est, à de nombreuses reprises, citée. Par exemple, Benoît, maraîcher bas-rhinois en agriculture biodynamique, explique que ses laitues sont bordées d'une haie équipée de perchoirs, favorisant des espèces d'oiseaux carnivores. Il précise les bénéfices de ses haies pour ses cultures :

- Benoît : « [...] La haie fait partie de cette optique-là, de réaménager la parcelle en un îlot maraîcher, mais aussi d'accueil pour la biodiversité, que ce soit avec les bandes enherbées, les bandes fleuries. Tu vois les enrochements, on en a fait quelques-uns », dit-il en pointant du doigt un amas de pierres qui constituent un pierrier.
- William : « Ce qui a l'air de bien marcher parce qu'on entend plein d'oiseaux ! »
- Benoît : « Ouais tout à fait (rires). J'ai un voisin qui bosse à la LPO qui vient régulièrement checker, et il m'a dit qu'il y a des espèces qu'il pas a vu depuis longtemps, notamment la Pie grièche écorcheuse... si ça te dit quelque chose ? »
- William : « Nan j'avoue que je ne connais pas les espèces protégées (rires) ! »
- Benoît : « Voilà ça, le Tarier pâtre ... Donc c'est des espèces qui sont ici naturellement, mais que lui n'avait pas vu depuis longtemps, donc il est content de voir ça. On a installé un nichoir à Faucon crécerelle, je ne sais pas si tu vois la boîte en haut, et chaque année, ils nichent ici... ».

Les haies sont ici un refuge pour différentes espèces d'oiseaux comme le Faucon crécerelle, considéré comme un auxiliaire de culture puisqu'il se nourrit de rongeurs, qui eux, sont considérés comme ravageurs de cultures.

Mais attention, toutes les espèces d'oiseaux ne sont pas bénéfiques aux cultures, comme le nuance Julien, viticulteur bas-rhinois en agriculture biologique :



Valff (Bas-Rhin, France)

Il faut accepter des fois que dans les arbres ça niche, que ça mange quelques raisins, que voilà... alors c'est sûr quand c'est un nuage d'étourneaux, c'est emmerdant parce que derrière ça reste la production de laquelle on vit, mais ça reste une petite période et le reste du temps c'est que bénéfique. Le prochain truc c'est de mettre en place des perchoirs à rapaces. »

Notes :

Pour en apprendre plus sur le sujet, nous vous invitons à consulter la notice consacrée sur le site Géoconfluences, à l'URL suivante : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/services-ecosystemiques>

Ligue pour la Protection des Oiseaux.

En plus de favoriser une biodiversité qui profite à leurs cultures, les projets de plantations de haies des agriculteurs s'inscrivent aussi dans une volonté d'aménager leur cadre de vie, comme le décrit Frédéric, technicien salarié de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin.

Par exemple, Céline, une éleveuse bas-rhinoise, vit avec son mari et leurs enfants sur le site d'exploitation. Ce dernier est entouré de monocultures de céréales, et, en plus de créer de l'ombrage pour leurs animaux et d'améliorer l'insertion paysagère de la ferme, leurs haies vont aussi les protéger du vent et des traitements de leurs voisins. La jeune haie, plantée en 2020, comprend quelques arbres fruitiers. Elle est ainsi amenée à devenir une haie-frontière.

Ici, la haie devient une frontière physique dans les champs entre des pratiques (conventionnelles et durables), une frontière entre une tradition (pratiques agronomes héritées du passé) et une modernité (résilience face aux aléas).



Dangsheim (Bas-Rhin, France)

Écoutons cette éleveuse :

« Céline : « La prochaine étape c'est de faire une extension avec magasin et salle de réception, et du coup, proposer des prestations de traiteurs sur place, aux particuliers, aux entreprises... Donc tout à la ferme, et dans un beau cadre, d'où les haies... »

- William : « Le beau cadre c'est important alors ? »

- Céline : « Oui ça compte ! Et puis là il fait chaud en été, il fait presque plus chaud que dans le sud, quand t'as des semaines de canicule... Et puis, nous on a choisi le bitume autour, parce que c'est plus simple avec les tracteurs, ça se nettoie mieux, fin' y'a des avantages et des inconvénients. L'eau, elle ruisselle, et après on s'est renseigné pour les espèces de caillebotis avec l'herbe qui pousse au milieu. Mais ça coûte, fin' on était hors budget quoi. Donc on a choisi ça pour que ça reste propre. Mais en contrepartie, on quand même de la verdure, et des arbres qui vont bientôt faire de l'ombre (rires) ! »



Pfettisheim (Bas-Rhin, France)

PLANTER DES HAIES POUR SOI AUTANT QUE POUR LES AUTRES

Outre les intérêts directs et indirectes des projets agroforestiers, les agricultrices et agriculteurs rencontrés soulignent également l'importance de faire profiter autrui. La haie devient alors un bien commun.

En effet, la haie introduit une dimension collective. Planter des haies dans des parcelles agricoles, c'est accorder plus de place à la nature, leurs champs d'action est plus large que les parcelles des agriculteurs, ou, pour reprendre les mots de Quentin, viticulteur haut-rhinois en agriculture biodynamique :

« On le fait pour nous et pour la nature, tout ça c'est du boulot gratos (rires)... C'est un don qu'on fait. En gros, on fournit notre terrain pour la nature, pour la beauté du paysage. Alors, bien sûr, c'est pour en bénéficier aussi, parce que y'a des oiseaux qui vont bouffer la boarmie, qui elle nous bouffe les bourgeons, mais pour que tout ça arrive, il en faut plein d'arbres ! ».

Les projets agroforestiers ont aussi un effet sur le paysage. Christophe, polyculteur bas-rhinois, est catégorique :

« Chez nous, ce n'est pas seulement notre maison, c'est l'ensemble du banc communal. En plus on a les champs, donc en plantant un champ de colza, on peut modifier le paysage. Un moment donné tout est jaune c'est joli. En mettant du sarrazin, c'est blanc. En mettant du maïs, c'est que du jaune. (Rires) C'est un cadre de vie dans lequel on vit. On ne peut pas partir en vacances tout le temps, donc autant que ça ressemble à quelque chose de joli en général, et pas seulement à la maison. Le civil moyen, il fait ça dans sa maison, dans son jardin, pour celui qui veut se donner un cadre, mais c'est limité à sa parcelle d'habitation. Nous, notre parcelle d'habitation, notre aire d'influence, c'est le banc communal, voire plus loin parce qu'on a des vignes sur le Mont de Bergbieten [colline située dans la commune voisine] ».

Si les végétaux sont plantés sur des parcelles privées, les espaces agricoles couvrent des surfaces importantes (ils représentent environ la moitié du territoire alsacien !)⁶. Le viticulteur évoque une « aire d'influence », qui dépasse largement le cadre de la stricte propriété privée et concerne le paysage. Implanter des haies sur le territoire n'est pas neutre. Cette modification du paysage permet également de rendre le paysage attractif à une plus grande échelle, à des fins notamment touristiques. Cet aspect touche particulièrement les espaces viticoles, comme le confesse Sébastien, salarié de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Végétal Nord-Est :

« [Les viticulteurs] se sentent mieux [en plantant des haies] : leur cadre ils l'embellissent, et après pour les touristes, c'est quelque chose de sympa et de plus joli. Le monde syndical viticole se l'est aussi approprié, pour replanter autre chose que de la vigne, et dans une visée touristique paysagère, ce qui est top aussi. »

De plus, les humains ne sont pas les seuls bénéficiaires par ces modifications du paysage. Christophe impute le retour des cigognes dans la commune à ses projets :

« Le fait d'avoir creusé les fossés avec la trame verte, ça a fait revenir les grenouilles. Qui dit grenouilles, dit zone humide, dit limaces et escargots, dit oiseaux qui les mangent, donc hérons et cigognes. Les cigognes sont revenues dans le village ! À tel point qu'elles ont commencé à faire des nids ! ».

Note :

6. Selon la Statistique agricole Bas-Rhin, Haut-Rhin, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges (Agreste, 2019).

Cette idée de planter pour le commun se décline aussi chez certains agriculteurs rencontrés à travers la volonté de réaliser des projets qui seront utiles aux « générations futures », selon les mots de Philippe, viticulteur bas-rhinois en agriculture biologique. Il en est de même pour Stéphane, cet éleveur bas-rhinois :

On avait l'objectif aussi de faire quelque chose d'utile, de penser aux générations futures [...] C'est des bois [les arbres de hauts jets] dont la durée de vie est estimée à minimum 80 voire 120 ans maximum. Donc ce n'est même pas pour la génération de mes enfants, mais certainement pour la génération qui va suivre mes enfants ! »

Similairement, Céline, notre éleveuse bas-rhinoise, nous confie :

- Céline : « J'ai hâte que ça pousse quoi, on a même invité les enfants de l'école du village à venir planter les arbres, c'était sympa ... »
- William : « Du coup c'est sympa, ça se fait même dans le cadre du village ? »
- Céline : « Ouais, en fait on essaye de faire participer les gens parce que les gamins qui ont planté les arbres, c'est eux qui verront les arbres grands, voilà dans... Dans cinquante, soixante, soixante-dix, ou cent ans. Nous on sera... on sera plus là. »

Certains agriculteurs vont plus loin dans la démarche collective en ouvrant leurs projets d'agroforesterie au public. En attirant famille, amis, collègues, bénévoles et curieux, les chantiers participatifs, généralement encadrés par l'association Haies Vives d'Alsace, se veulent ludiques et pédagogiques. Certains se font aussi en collaboration avec l'école et/ou le soutien des élus. Ces journées conviviales visent à créer du lien, où l'effort est gracieusement récompensé par des repas composés de produits issus des fermes, l'occasion pour les agriculteurs de faire (re)connaître leur travail. Ici, l'invitation ouverte à mettre les mains dans la terre, pour découvrir et comprendre ensemble, permet de répondre à un besoin de fédérer et de donner du sens. Benoît, maraîcher bas-rhinois en agriculture biodynamique, rapproche étroitement la gestion de ses légumes aux relations avec ses associés, ses collègues, ses clients, et les habitants de la commune :

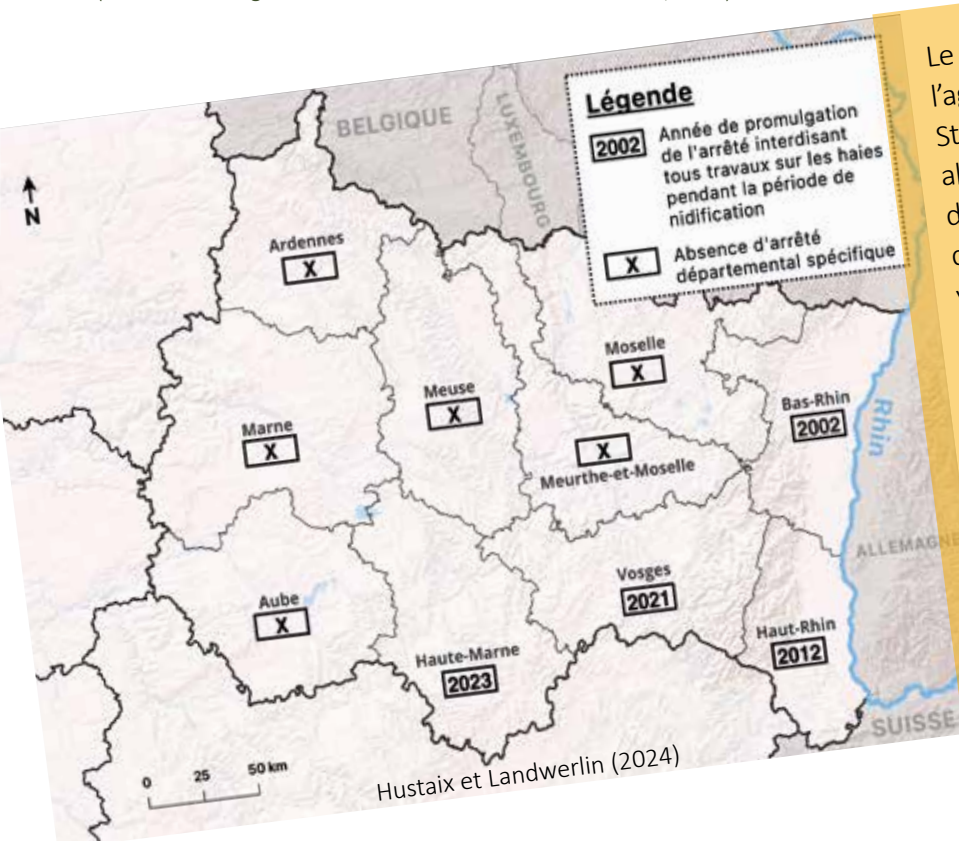
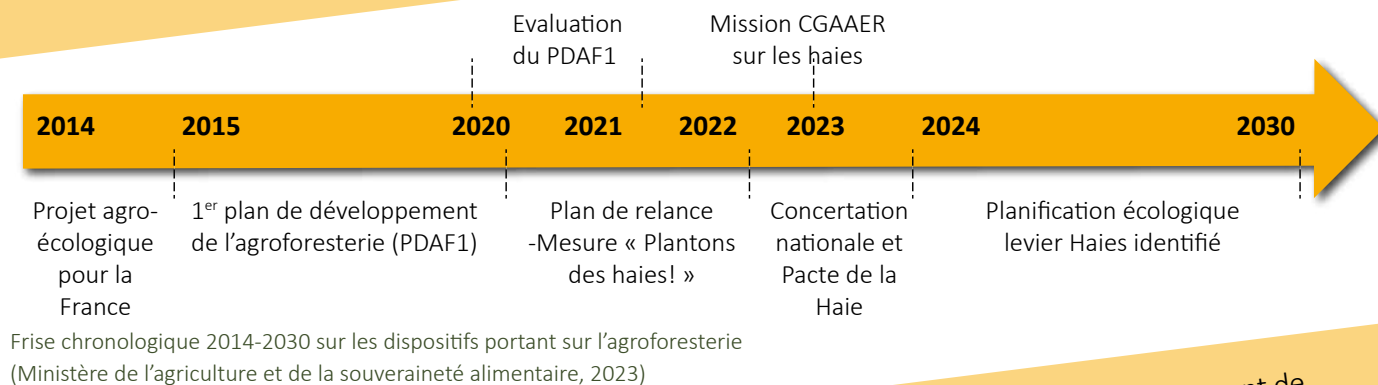
Y'a le champ où l'on cultive des légumes, et y'a le champ des relations avec les gens... ». Benoit dit prendre le temps de communiquer avec son collègue voisin, maïsiculteur en agriculture conventionnelle, à propos de ses haies qui permettent notamment d'échanger sur la question des traitements : « Et ça va on en parle, j'essaie de comprendre son point de vue, son besoin [...] Parfois ça ne change rien, mais des fois je trouve ça important de descendre du tracteur et de discuter, même si c'est sec parfois, au moins y'a un semblant de lien. C'est que des vieux paysans, ils ne comprennent pas "pourquoi ils plantent des arbres, ils sont cons, c'est de la terre en moins, c'est des emmerdes en plus" tu vois... »

ET POURTANT, LES HAIES CHAMPÊTRES PEINENT À FÉDÉRER

Ce faisant, la question qui se pose est comment donner « les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper » (Bacqué, 2005, p. 33) et devenir « à la fois responsables et agents de transformations » (Laugier, 2015, p. 148). Planter des haies s'envisage alors comme une possibilité offerte pour (re)construire des repères, habiter un espace.

Concrètement, les agriculteurs valorisent la proximité et envisagent les chantiers de plantation comme de véritables laboratoires d'expérimentations. Ces derniers participent à cette volonté de « réparer notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Fischer et Tronto, 1991, cités par Tronto, 2009, p. 244).

LE JEU DES DIFFÉRENTS ACTEURS



Le premier plan de développement de l'agroforesterie est lancé en 2015 par Stéphane Le Foll (Hirou et al. 2023 : 45), alors ministre de l'agriculture. Le sous-titre du rapport du Ministère de l'agriculture démontre l'objectif et les outils avec lesquels vont se déployer cette action publique : **« Propositions pour un plan d'actions en faveur de l'arbre et de la haie associés aux productions agricoles »**. L'attention est portée sur quelques systèmes agroforestiers, dont font partie les haies, mais ce sont bien ces dernières qui ont gagné toute l'attention de l'État (Hirou et al., 2023 : 48). Cette attention culmine avec le Pacte en faveur de la haie qui a prévu, rien que pour l'année 2024, **110 millions d'euros de subventions**.

En plus des fonds, les mots sont aussi à souligner : le fait qu'il s'agisse d'un pacte, démontre le caractère collectif d'une telle politique, élaborée avec le concours des associations de promotion de l'arbre champêtre et du monde de la recherche, en particulier l'Association française de l'arbre champêtre (AFAC Agroforesteries, créée en 2007).

Outre les subventions qui prennent en charge jusqu'à 80 à 90% des coûts des projets de plantations, l'action de l'État est primordiale, et ce, à plusieurs échelles.

C'est particulièrement la Région Grand-Est, qui subventionne les projets de plantations ; elle fédère des acteurs, qu'ils soient associatifs ou privés, et soutient ainsi une des rares filières économiques de l'arbre champêtre en France. De plus, le rôle de l'État est également à souligner à l'échelle départementale. Certains départements sont les lieux d'actions en faveur des haies champêtres, notamment en ce qui concerne leur protection : des arrêtés prévoient l'interdiction de tous travaux sur les haies, afin de protéger les oiseaux qui s'en servent comme refuge pendant leur période de nidification. En ce sens, le Bas-Rhin apparaît comme un territoire précoce en la matière, du fait d'une coordination des acteurs syndicaux et professionnels (la Chambre d'Agriculture), associatifs (Alsace Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la fédération des chasseurs...), et publics (l'Office National des Forêts, ainsi que l'État et ses services territoriaux).

Dans le Grand-Est, des arrêtés départementaux portant spécifiquement sur la protection des haies ont été promulgués, mais variablement selon les départements : quand il n'y en a pas, ce sont les normes européennes et nationales de la Politique Agricole Commune (PAC) qui priment.

Le monde associatif joue un rôle de support majeur dans l'agroforesterie alsacienne, qui s'est accentué ces dernières années avec les nouvelles subventions en faveur des plantations.

Elles opèrent à plusieurs échelles, auprès d'agriculteurs, de communes et communautés de communes, et jouent un rôle primordial de conseil, et de mise en place opérationnelle des projets (elles facilitent les démarches administratives et apportent leurs compétences techniques de l'arbre champêtre).

Citons l'association les Haies Vives d'Alsace, qui, depuis une dizaine d'années, mêle plantations d'essences locales et travail social.

Nous retrouvons aussi les fédérations de chasseurs départementales, qui apparaissent comme l'un des soutiens opérationnels aux plantations le plus vieux du territoire alsacien, encadrant des plantations de haies champêtres depuis le tout début des années 1990. Nous retrouvons également l'association Alsace Nature, qui intervient notamment dans le cadre des programmes Trames Vertes et Bleues (TVB), mais aussi la Ligue de Protection des Oiseaux qui encadre des chantiers de plantations depuis les années 2000.

Enfin, le monde privé et professionnel fédère aussi les plantations de haies champêtres. Nous retrouvons la Chambre d'Agriculture d'Alsace, qui se concentre sur un plus petit nombre de projets expérimentaux et accompagnent des agriculteurs dans ces démarches. À cela, il faut ajouter la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Végétal Nord-Est. C'est l'une des rares entreprises en France qui fédère structures associatives et pépiniéristes. En déployant la marque Végétal Local, qui garantit la qualité et la traçabilité des plants d'arbres, d'arbustes et d'herbes, l'entreprise fait vivre une filière régionale de l'arbre champêtre grâce à l'implication de la Région Grand-Est. De fait, autour des projets d'agroforesterie se construisent de véritables synergies locales et multiscalaires.

LES FREINS AUX PROJETS DE PLANTATIONS DE HAIES

Une des premières contraintes à ces projets est temporelle. Le temps des végétaux se heurte à celui des cultures : « Malheureusement, la haie ce n'est pas le plus important », comme le souligne Quentin, viticulteur haut-rhinois en agriculture biodynamie, « Il faut pouvoir se dégager du temps pour s'occuper correctement de ses haies ». En effet, leur entretien est chronophage, et plusieurs agriculteurs rencontrés témoignent du manque de structures (associatives ou même privées) capables d'entretenir leurs lignes de végétaux. Autrement dit, il ne suffit pas de planter, encore faut-il être en capacité de prendre soin des haies. Le frein est autant dans la place de l'arbre dans le projet agricole que dans la gestion post-plantation.

Directement en lien avec ce manque de temps, un autre frein apparaît, frein qui souligne encore davantage l'indispensable rôle de support des structures aidantes dans l'encadrement et le suivi des plantations. Il s'agit d'un manque de connaissances techniques sur l'entretien des haies agricoles comme le révèle Kévin, maraicher haut-rhinois en agriculture biologique :

- William : « Et toi en arbres, t'as les compétences techniques ? »

- Kévin : « Nan du tout. On a taillé le pommier l'autre jour (Rires)... à la one again, "moi je pense qu'il faudrait couper là", les théories t'sais (Rires)... D'ailleurs il est super penché, il n'est pas aussi penché d'habitude. Ah purée le pauvre, lui il est maltraité... Pareil, j'avais eu trois jours de formation (taille des arbres fruitiers pendant mon diplôme), mais pareil, tu t'en rappelles un an ou deux, mais là ça fait (souffle)... ça fait six ans quoi ! ».

Un autre frein démotive : la trop faible valorisation économique des haies agricoles. Certes, il existe le Label Haie qui garantit une rémunération pour les haies gérées, mais le cahier des charges est strict et le dispositif mal connu, malgré la revalorisation de 7 euros subventionné par hectare de haies, à 20 euros en 2025. De fait, il est encore très peu déployé dans la Région.

LA HAIE DANS LE MONDE AGRICOLE NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Les agriculteurs rencontrés ont témoigné de vives tensions que peuvent créer leurs projets de plantations, que ce soit au sein de leur famille, ou avec leurs collègues (les deux se confondent encore souvent dans le monde agricole). Autrement dit, planter des haies est aussi révélateur d'une « capacité à faire rupture. *C'est savoir où tracer la frontière entre tradition et modernité pour comprendre comment recomposer ce qui n'est plus et entrevoir ce qui veut être transmis. [...] C'est être en capacité de créer des ruptures, d'inventer des nouveaux systèmes de production, d'organiser le changement selon un principe d'essais-erreurs avec des boucles d'apprentissage.* » (Erné-Heintz, 2024).

Christophe, polyculteur bas-rhinois, fait état de sa frustration à propos d'une de ses jeunes haies qui aurait dépéri en raison des traitements (volontaires ou involontaires) de son collègue agriculteur :

- Christophe : « Et donc ça, c'est une haie plantée au printemps 2022. Elle a passé la sécheresse de 2023, et maintenant elle essaye de survivre au traitement de 2024. Mais je pense que théoriquement, dans deux ans, on sera à deux mètres, si ça pousse quoi. »

- William : « Et le voisin a voulu entendre quelque chose ? »

- Christophe : « Ben, il s'est platement excusé moult et moult fois, parce qu'il s'y attendait pas du tout... Je veux bien le croire hein, mais la contrôlease Ecocert a dit que ça allait jusque là-bas [la fin de la prairie], et donc ça fait quand même bizarre (Rires) ! ».



Le jeune sureau (au premier plan à gauche) et la haie de Christophe, dont les trous laissent voir les tuteurs des plants, indiquent une contamination aux traitements du maïs de l'agriculteur voisin : il a perdu l'agrément « Agriculture biologique » sur sa parcelle de luzerne visible en arrière-plan.

Catherine, conseillère en agroforesterie, explique :

« Planter des ligneux, qui ont tendance quand même à coloniser, ça crée cette peur de plus pouvoir le maîtriser, que ça envahisse, que ça prenne le dessus. Et y'a aussi tout ce côté que ça ne fait pas propre, ça fait que tu gères mal. Les essences colonisatrices, ça donne une image d'un agriculteur qui gère mal et qui se fait envahir. » En effet, les espaces agricoles sont soumis à un modèle de propreté qui prend la forme d'étendues de monocultures, lesquelles ne laissent que très peu de place aux végétaux qui n'ont pas vocation à être cultivés, et donc aux haies. Le naturaliste Pascal Gérold (2024 : 192) résume la situation sur le territoire : « En Alsace, où le souci de la propreté tourne parfois à l'obsession, les paysages bien entretenus restent la norme ». Ce modèle paysager fait de la haie un obstacle dans les champs pour des raisons techniques et pragmatiques : elle ne rapporte que peu ou pas de revenus, demande un temps d'entretien important, et peut même concurrencer les cultures qui font vivre l'exploitation ainsi que celles des agriculteurs voisins. Or, Christophe, polyculteur bas-rhinois, souligne un aspect paradoxal qu'implique la propreté agricole en prenant en exemple une prairie fauchée en face de chez lui : « On ne gagne pas d'argent avec, alors pourquoi s'acharner à la maintenir propre, à la faucher, à la couper au carré ? » De fait, la propreté des cultures induit un entretien coûteux et chronophage (Rasplus et al., 2023 : 123), contre lequel les agriculteurs rencontrés témoignent d'une gestion qui dévie des normes.

En effet, ces alignements de végétaux revêtent un caractère disruptif : d'une part, elles sont des barrières physiques. À la manière des haies de Benoît, de Céline, ou de Christophe, elles permettent notamment de se couper de certaines pratiques, en particulier des traitements des agriculteurs voisins qui peuvent nuire à leurs cultures et leurs agréments particuliers (agriculture biologique, biodynamie...) et donc, leur manière de travailler. D'autre part, ce sont des barrières symboliques, voire anthropologiques par les attentions qu'elles suscitent : envers les non-humains, l'environnement, la biodiversité et la terre, mais aussi avec les humains, en révélant une forme de solidarité, tout en déviant parfois de certaines normes. En ce sens, les agriculteurs rencontrés expriment ainsi souvent un fort sentiment d'incompréhension dans le milieu agricole, mais aussi au sein de la commune où ils vivent. Il faut dire que les projets agroforestiers sont loin d'être représentatif de la majorité : en 2020 selon le Recensement agricole de l'Agreste, le Bas-Rhin comptait 18% de sa surface agricole utile (SAU) totale cultivée en agroforesterie, contre 8% dans le Haut-Rhin.



Autrement dit, planter des haies, c'est parfois accepter un certain « laissez-faire » qui entre en dissonance avec un certain paysage agricole. Il en est ainsi de ce viticulteur en biodynamie qui dit :

« Il faut réensauvager la ferme ». Ses vignes « folles », « sa jungle » comme il aime à les qualifier, font partie du paysage ; elles sont l'antithèse d'une agriculture contrôlée, standardisée, artificialisée.

Les vignes s'insèrent dans un milieu sans que leur présence vivante ne le transforme : elles l'habitent tout en préservant les conditions de vie des autres non-humains. Ce viticulteur assume l'entrecroisement des différentes formes de vie au nom d'une synergie recherchée pour ses complexités et ses solidarités. Non sans difficulté de cohabitation avec d'autres formes d'agriculture. Planter des haies, c'est parfois oser des trajectoires différentes.

Wolxheim (Bas-Rhin, France)

CONCLUSION

Au-delà des freins et des difficultés soulevées par les agriculteurs, le choix de planter des haies répond à un **besoin d'être connecté, d'incarner, de vivre, de ressentir un attachement entre le planteur et la nature**. C'est aller plus loin qu'une simple adaptation ou résilience, c'est un engagement.

Faire le choix de planter des haies est aussi révélateur de la difficulté à se projeter dans une transition agricole. Il répond à un besoin de s'adapter, de transformer un modèle productif au profit d'une trajectoire plus durable qui fait sens pour soi et pour autrui. Il révèle aussi la prise de conscience d'une certaine vulnérabilité, d'interdépendances, de liens entre les cultures et le milieu naturel et de façon plus général, le non-humain. Autrement dit, ce travail de terrain qui s'inscrit dans la continuité d'autres travaux (Erné-Heintz, 2018 ; 2024 ; 2025) montre que planter une haie, c'est penser son rapport à la nature comme « une vulnérabilité partagée » (Erné-Heintz, 2025) dans le sens où le champ devient un lieu de soins et d'attentions. Les récits font émerger une éthique de responsabilité où la haie est « une manière d'être au monde » (Hoyez, 2014). L'engagement est relationnel, transformateur et sensible, et pas seulement adaptatif à des contraintes climatiques à court terme ; il est aussi engageant pour les générations à venir. Planter des haies aujourd'hui, c'est autant réfléchir à l'articulation de solutions mises en place dans le court terme avec des enjeux liés à la biodiversité que vouloir transmettre un patrimoine.

Bibliographie

BACQUE M.-H., BIEWENER C. (2013). L'empowerment, une pratique émancipatrice, La Découverte.

BLOCH Corinne, HOFFEL Ernest (2024). L'agroforesterie. Les bienfaits de l'arbre sous toutes ses formes [Conférence], Institut Le Bel, 28 mars 2024, Strasbourg.

DOKHELAR Théo, KELLER Arthur, MATUTINI Florence et al. (2024). « Etude des peuplements avifaunistiques d'espèces protégées des haies de la région Grand Est », Montpellier, Centre d'écologie fonctionnelle évolutive (CEFE) ; Office Français de la Biodiversité ; LPO Alsace. [Consulté le 16/01/2025] URL : <https://cnam.hal.science/IRSTEA/hal-04602561v1>

ERNE-HEINTZ Valentine (2019). « Promotion d'une agriculture soucieuse de santé environnementale. Enjeux nouveaux et innovations locales », DREAL, Grand Est, <http://www.grand-est.prse.fr/promouvoir-une-production-agricole-soucieuse-de-a160.html>

ERNE-HEINTZ Valentine (2024). « Entre tradition et modernité, une transition agricole porteuse d'héritages et d'expériences ou comment mettre en champs une créativité soucieuse de durabilité », L'interculturalité au service des transitions. Repenser la vie et l'éducation de l'humain en Anthropocène, sous la direction de Chalmel L. et Herrmann-Israel A., éd. Peter Lang, vol. 5, p. 40-48, <https://www.peterlang.com/document/1318345>

ERNE-HEINTZ Valentine (2024). « La transition agricole ou la capacité à s'émanciper de contraintes », Revue Juridique de l'Environnement, Société française de droit de l'environnement (SFDE), n° spécial « Les transitions agricoles : quelle place pour le droit ? », p. 27-40, https://www.jle.com/fr/revues/rje/e-docs/la_transition_agricole_ou_la_capacite_a_semanciper_de_contraintes_352999/article.phtml

ERNE-HEINTZ Valentine (2025). « Réfléchir au care pour penser un care environnemental », De la vulnérabilité au soin : regards réflexifs sur le care. Une vulnérabilité partagée comme nouvelle éthique, dir. Scientifique, Mare et Martin, p. 13-23.

FROELICHER Lucie (2016). Les haies, une alternative à l'openfield dans les zones loessiques d'Alsace ?, (Thèse de doctorat en géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg. [Consulté le 29/04/2024] URL : https://publication-theses.unistra.fr/public/theses_doctorat/2016/Froehlicher_Lucie_2016_ED413.pdf

HIROU Philippe, PINTON Florence, PREUX Thibaut et al. (2023). « Du désamour au désir, les haies reviennent de loin », Pour, N° 247, p. 45-50. [Consulté le 05/12/2024] URL : <https://www.cairn-info.acces-distant.bnu.fr/revue-pour-2023-3-page-45.htm>

HOYEZ A.C. (2014). « Le corps comme espace en soi et espace à soi ? Regards géographiques sur la complexité d'une pratique corporelle mondialisée : le yoga. », L'Information géographique, 2014/1, N°78, pp. 57-72

KALORA Bernard (2016). « Le sociologue et l'homme des haies », Les Études Sociales, 2016/2, N°164, p.261-270. [Consulté le 07/11/2024] URL : <https://doi.org/10.3917/etsoc.164.0261>

KAUSS (1983[2009]). Baim un Hecke : Arbres et haies, Strasbourg, Bf éditions.

KELLER Benjamin (2023). « Les formes agraires, reliques dans les paysages de l'Est de la France. », (Thèse de doctorat en géographie), Strasbourg, Université de Strasbourg. [Consulté le 10/12/2024] URL : https://publication-theses.unistra.fr/public/theses_doctorat/2023/KELLER_Benjamin_2023_ED413.pdf

MAGNIN Léo (2024). La vie sociale des haies. Enquête sur l'écologisation des mœurs, Paris, La Découverte.

MENTHIERE (de) Catherine, FALCONE Patrick, PIVETEAU Vincent et al. (2023). « La haie, levier de la planification écologique », Paris, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. [Consulté le 12/06/2024] URL : https://www.creseb.fr/voy_content/uploads/2023/05/Rapport_22114_CGAAER_haies.pdf

RASPLUS Valéry, GUÉTAT-BERNARD Hélène, ANNES Alexis (2023). « Pratiques agricoles attentionnées et perceptions paysagères chez des paysans et des paysannes en agriculture biologique du Gers, France », Norois, N°266, p.113-127. [Consulté le 12/02/2025] URL : <https://shs.cairn.info/revue-noroi-2023-1-page-113?lang=fr>

RICHTET Jean-Baptiste, KERVROËDAN Léa, SAUNIER Mathieu et al. (2019). La haie herbacée antiérosive. Une zone tampon durable et efficace pour la rétention des particules, Association de recherche sur le Ruissellement, l'Érosion et l'Aménagement du Sol (AREAS). [Consulté le 13/02/2025] URL : https://www.researchgate.net/publication/338514842_La_haie_herbacee_antierosive_une_zone_tampon_efficace_pour_la_retention_des_particules

SACHET Stéphan (2020). « La mise en politique de l'agroforesterie. Des interdépendances sociales défiant le corporatisme sectoriel en France ? », Économie rurale, N°372, p. 119-135. [Consulté le 01/02/2024] URL : <https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2020-2-page-119.htm>

SCHWARTZ Dominique, FROELICHER Lucie, VORBURGER F. (2019), « Rideaux de culture et paysages de haies dans les vallées alsaciennes à la fin des époques médiévales : de la reconstitution des espaces au questionnement chronologique par l'iconographie », dans P. Valette et J.-M. Carozza (éd.), Géohistoire de l'environnement, Paris, p. 57-73.

TRONTO J. (1993). Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care, trad. Un monde vulnérable. Pour une politique du « care », La Découverte, 2009



Hecke un Feld

Haies et champs : une ethnographie des haies champêtres alsaciennes

William LANDWERLIN, étudiant et titulaire d'un master en anthropologie sociale et culturelle à l'Université de Strasbourg

Valentine ERNÉ-HEINTZ, Professeure des universités en aménagement de l'espace, urbanisme à l'Université du Havre

Septembre 2025 - Mise en page : Essence Graphique